

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne....	20
Réclames, —	30
Faits divers —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux: 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 26 FÉVRIER

La Crise. — Découragement

En présence de l'impossibilité de constituer un ministère, les Chambres ne pouvaient reprendre la discussion des travaux inscrits à leur ordre du jour. Aussi, le Sénat s'est-il ajourné à jeudi prochain et la Chambre des députés à samedi.

Vous ne sauriez croire à quel degré de démoralisation se trouvent les groupes républicains par suite de l'aggravation de la crise gouvernementale. Les quelques hommes politiques sérieux que compte le parti républicain ne dissimulent pas leur découragement.

Ils se demandent avec inquiétude quelles déplorables impressions le pays doit éprouver en face des hésitations, des tâtonnements, des jalousies, des ambitions rivales dont le haut personnel gouvernemental fournit le triste spectacle.

Est-ce l'intérêt national, en effet, qui inspire en ce moment les personnalités marquantes du parti républicain? Qui oserait le soutenir? Nous assistons, en réalité, à une lutte d'intérêts, d'appétits. A moins qu'on n'en soit réduit à avouer l'impuissance pour le gouvernement de la République de trouver, dans la majorité des deux Chambres, une douzaine de représentants capables de constituer un ministère homogène, résolu à affirmer et à pratiquer franchement un programme de gouvernement.

Lassitude, découragement, dégoût, tels sont les caractères dominants qui se manifestaient hier chez la plupart des députés.

Nous avons raison de vous signaler, dès le premier jour, la gravité de la crise. De gouvernementale elle devient politique; elle a pris un caractère plus général.

Si M. Bourgeois échoue comme M. Rouvier dans sa tentative de formation d'un cabinet, le Président de la République se trouvera en une fâcheuse posture. Jusqu'ici, tenu en dehors des discussions par les républicains, M. Carnot se trouve découvert, visé. De l'aveu universel, chacun de ses actes devient une maladresse et se tourne contre lui, soit de son fait, soit du fait des habiles qui s'en servent.

Les radicaux, les progressistes — dont un ancien président du conseil se faisait hier l'écho, — se demandent si l'on prétend, à l'Élysée, jeter un défi à l'opinion?

Il faut croire que ces menaces ont ému le Président de la République. M. Bourgeois, appelé à l'Élysée à 2 heures, en était de retour à 5 heures et conférerait à la présidence du Palais-Bourbon avec M. Floquet, son conseiller intime.

On n'a pas confiance en la durée d'un Cabinet qui verserait à gauche. On lui accorde à priori trois mois, six au plus. Mais sa durée éphémère serait du moins une solution provisoire aux difficultés d'ordre gouvernemental et politique qu'on considère comme insolubles. La crise, une crise plus grave, serait ajournée tout simplement.

On voit, dans de telles conditions — et elles

se manifestent nettement dans les milieux parlementaires où se confectionne la politique du gouvernement de la République — combien auraient tort certains conservateurs de se laisser aller au découragement. L'avenir sera au plus sage, disait Thiers; il sera au plus patient, peut-on dire aujourd'hui.

A la dernière heure, une liste ministérielle circulait: Bourgeois à l'intérieur; Ribot aux affaires étrangères; Brisson à la justice; Freycinet à la guerre; Raynal à la marine; Burdeau aux finances; Charles Dupuy à l'instruction publique; Develle à l'agriculture; Viette aux travaux publics; Ricard au commerce. Mais rien de définitif.

Jeudi, 5 heures, soir.

On dit que le ministère radical projeté par M. Bourgeois est l'objet de vives critiques, tant à la Chambre qu'au Sénat.

Plusieurs sénateurs opportunistes se seraient rendus à l'Élysée et auraient fait observer à M. Carnot combien il serait impolitique de mettre à la direction des affaires des hommes dont le nom serait synonyme de guerre religieuse.

Nous sommes de vieux républicains, nous sommes anticléricaux, auraient dit ces sénateurs, mais nous sommes pour la politique d'apaisement.

Aussi revient-on au projet de réunir les éléments d'un ministère modéré.

M. Constans est évincé de toutes ces combinaisons.

INFORMATIONS

Les renseignements arrivés de plusieurs départements font connaître que les comités socialistes s'organisent de divers côtés, en vue des élections municipales du 4^{er} mai.

Différents préfets qui n'avaient aucune appréhension d'un mouvement socialiste dans leur département, il y a environ un mois, lors de la consultation du ministre de l'intérieur, commencent à éprouver des craintes sérieuses pour la journée du 4^{er} mai.

COMLOT ANARCHISTE

Il paraît que la police est sur les traces d'un grave complot anarchiste. La disparition d'un certain nombre de cartouches de dynamite aurait donné l'éveil. Depuis quatre jours, on parle beaucoup de cette affaire. De nombreuses perquisitions ont été faites et quelques arrestations opérées.

Nous ignorons ce qu'il y a de sérieux dans toute cette affaire. Nous savons, par expérience, qu'en pareil cas, beaucoup de gens sont disposés à croire à une manœuvre et que cela n'est pas toujours vrai. Il est cependant difficile de ne pas être frappé de certaines coïncidences. C'est justement au moment où M. Constans fait dire par tous les journaux à sa dévotion qu'il est un homme nécessaire; au moment où on nous vante l'énergie de l'ex-ministre de l'intérieur, encore en fonction, que les agents de ce ministre découvrent le complot et qu'on fait grand bruit des mesures prises. C'est, encore une fois, nous voulons le croire, une simple coïncidence. On convien-

dra cependant qu'elle est étrange et quelque peu suggestive.

UN AMBASSADEUR DE FRANCE

On s'amuse beaucoup, dans le monde diplomatique.... étranger, d'un petit incident qui s'est passé au banquet de l'Hôtel Français de Londres.

Le lord-maire, dans son toast, a parlé avec chaleur des origines anglaises de M. Waddington, de l'éducation qu'il a reçue à Eaton, et a fini par l'appeler « l'ambassadeur anglais de la République française ». M. Waddington ne savait quelle contenance faire et a fait des gestes de dénégation pleins de vivacité.

M. Waddington a beau faire des gestes, il ne trompera personne. Il a pleinement mérité l'éloge qu'il a reçu et qui, pour un vrai Français, serait le plus sanglant outrage.

Nous sommes bien représentés à l'étranger.

AFFAIRE LAUR-CONSTANS

Mercredi est venue devant la neuvième chambre l'affaire de M. Laur contre M. Constans.

Au début de l'audience, M. le substitut Cabat a opposé l'exception de droit tirée du défaut d'autorisation de poursuites.

M. Andrieux, au nom de M. Laur, a soutenu que la flagrance du délit, connue de tout le monde et relatée dans les procès-verbaux de la Chambre, dispensait le plaignant de toute demande préalable d'autorisation de poursuites. Il a d'ailleurs très spirituellement exposé cette théorie.

Un incident s'est produit lorsque l'habile avocat, en parlant de M. Constans, s'est livré à des appréciations peu louangeuses; M. le substitut Cabat, se levant, a rappelé au défenseur son serment qui lui interdit de ne rien dire contre les autorités établies.

— C'est contre les autorités renversées, a répondu M^{re} Andrieux. (Hilarité.) Je comptais du moins que je pouvais user de ce droit pendant l'interim.

L'avocat de M. Laur se demande si le Palais législatif est vraiment un lieu d'asile, où la justice ne puisse avoir accès sans l'autorisation du président du bureau.

M^{re} Andrieux examine les constitutions antérieures et les compare à celle d'aujourd'hui. Il conclut à la validité de la poursuite.

M. le substitut Cabat réplique.

Le jugement a été rendu à 3 h. 40.

M. Laur est débouté de sa demande.

Le jugement dit en substance: 1^o que le plaignant n'a pas obtenu l'autorisation du Sénat; 2^o qu'il n'y a pas flagrant délit.

LETTRE DALZIEL

Les blessés d'hier et de demain. — L'évacuation des champs de bataille. — Transports par voie fluviale et par voie ferrée. — Mobilisation d'une infirmerie de gare. — La Croix-Rouge. — L'expérience de Saint-Germain.

Paris, le 23 février 1892.

Dans la guerre de 1870-1871 il y a eu en chiffres ronds 250,000 blessés relevés sur les champs de bataille, et, dans ce nombre, 150 mille Français. Dans la prochaine guerre, dont

l'appréhension hante tous les esprits, combien y aura-t-il de victimes? Evidemment beaucoup plus qu'en 1870, le nombre des belligérants étant presque quadruple, et les engins de destruction portés à une perfection effrayante. On sait qu'une balle du fusil Lebel peut traverser de part en part sept corps humains à la file. Que deviendront ces monceaux de blessés après le carnage?

On s'en préoccupe avec un zèle louable, et voici, théoriquement, les mesures qu'on se propose d'adopter après bien des études successives.

Il s'agira tout d'abord de disséminer le plus loin et le plus rapidement possible tous les blessés transportables afin d'éviter les centres d'infection et de contagion. On avait songé primitivement à utiliser à cet effet nos voies navigables, à l'exemple de ce qui avait été fait pendant la guerre de Bosnie et l'Herzégovine où le Danube fut employé pour le transport des victimes. Ces voyages par eau, évitant les chocs et les trépidations, sont favorables aux patients, mais ils ont un vice rédhibitoire: ils sont interminablement longs, si bien que les infirmiers accompagnant un convoi seraient accaparés pour un temps indéfini. De plus l'aération des bateaux est malaisée, et enfin, si serré que soit notre réseau fluvial, il pourrait se faire qu'aucun cours d'eau navigable ne se trouvât à proximité suffisante du lieu de l'action.

On a donc cessé de créer des modèles d'hôpitaux-roulants. Les Compagnies de chemins de fer ont rivalisé de zèle dans la création de leurs modèles: ceux de la Compagnie de l'Ouest, notamment, ont excité une admiration unanime à l'Exposition de 1889. Mais là encore on comprit qu'on suivait un plan chimérique. Les wagons spéciaux coûtent un prix considérable. Où prendrait-on l'argent nécessaire pour en fabriquer un nombre suffisant? En temps de paix, où remiserait-on tout ce matériel sans emploi? Qui en prendrait soin? Qui l'entre-tiendrait?

Evidemment on faisait fausse route. La vraie solution du problème consistait à pouvoir, du jour au lendemain, dès la nouvelle de la mobilisation, transformer en trains sanitaires les voitures des simples convois de marchandises, devenant sans emploi par suite de l'arrêt des transactions commerciales.

Ces wagons seuls seraient assez nombreux pour suffire au déblaiement des champs de bataille.

Dès lors on rechercha un système perfectionné de civières mobiles assez suffisamment suspendues pour atténuer les soubresauts des ressorts trop rudes des wagons de marchandises, facilement maniables et démontables et combinées de façon à ce qu'il n'y eut pas de place de perdue dans chaque voiture.

L'Administration de la guerre s'arrêta à deux types: les appareils Bréchol-Desprez et ceux de Bry-Améline, qu'elle emploie concurremment. Tout cela était connu hier, mais ce qu'on ignorait et qui avait cependant une grande importance, c'était la nature de l'aide que les services civils auxiliaires étaient en mesure de rendre aux ambulanciers militaires.

Depuis quelques semaines, on est fixé grâce

à une très intéressante expérience faite à la gare de Saint-Germain (grande ceinture), où la Société de secours aux blessés des armées de terre et de mer, présidée par le maréchal de Mac-Mahon, a été mise en demeure de recevoir et de ravitailler un train sanitaire dans des abris improvisés.

La Société dont je parle est celle qu'on désigne communément sous le nom de « La Croix-Rouge », parce que tous ses membres portent comme signe distinctif sur leurs brassards et leurs casquettes la croix de Genève. Très riche, grâce à de nombreuses dotations et à d'importants subsides officiels ou privés, la Société entretient sur l'étendue de la France près de deux cents postes de secours pourvus du matériel et des hommes nécessaires à leur fonctionnement. Ces hommes sont choisis parmi les réservistes de l'armée territoriale, les derniers appelés en cas de guerre, de manière à ce que les cadres ne soient pas désorganisés au premier coup de feu. De temps en temps ils sont convoqués à des périodes d'exercices où leur éducation spéciale se perfectionne : en un mot ils possèdent un entraînement suffisant pour qu'on soit sûr d'eux.

Dès que les blessés sont recueillis sur le champ de bataille, on les panse à la hâte, et le major attache à leur capote une pancarte blanche, ou rouge et blanche, suivant qu'il juge le malade transportable ou non. Sur la carte, il inscrit un diagnostic sommaire de la blessure afin d'éviter aux médecins de l'hôpital destinataire les hésitations et les tâtonnements. Puis tous les hommes capables de supporter le voyage sont installés dans le train sanitaire qui s'en va le plus loin possible.

C'est ici qu'intervient la Croix-Rouge. Prévenue par télégraphe de l'itinéraire du train, elle installe des infirmeries et des réfectoires aux points d'arrêt. Quand l'arrêt a lieu dans une ville, elle utilise, dans la mesure du possible, les locaux des gares ; si, au contraire, l'arrêt est décidé en pleins champs, elle improvise même les abris.

L'expérience de Saint-Germain a été l'occasion d'un grand succès pour la Société de secours. Elle a démontré péremptoirement qu'on pouvait compter sur elle et l'expérience aura un grand retentissement d'un bout de la France à l'autre, dans cette partie où il n'est pas de famille qui, demain, ne puisse avoir besoin, pour ses êtres les plus chers, de ses soins et de son dévouement.

NOUVELLES MILITAIRES

LES MUSIQUES MILITAIRES

Si le Conseil supérieur de la guerre ratifie les propositions du Comité d'infanterie relativement à l'organisation des musiques militaires, celles-ci recevront un cadre hiérarchisé complet.

Aujourd'hui les musiques qui ont pour chefs un sous-lieutenant ou lieutenant musicien et un adjudant musicien, n'ont ni sergents ni caporaux musiciens pour le service intérieur, pour la discipline et pour les corvées.

Le service intérieur parle bien de soldats musiciens faisant fonctions de sergents de section ou de caporaux d'escouade, mais quelle autorité ont ces artistes sans galons et sans prestige auprès de leurs camarades de pupitre?... aucune, et le service en souffre.

Chronique Locale

ET DE LOUEST

Hauteur de la Loire à Saumur, aujourd'hui vendredi (midi) : 3^m 45.

BULLETIN THÉÂTRAL

Au Grand-Théâtre d'Angers, M^{lle} Castagné, de l'Opéra-Comique, qui a laissé en cette ville d'excellents souvenirs, viendra, demain samedi, chanter *Carmen*. Cette délicieuse cantatrice retrouvera certainement le même succès que celui d'antan et tout fait prévoir un vrai triomphe pour M^{lle} Castagné.

Mais Saumur n'a pas été oublié dans cette prodigalité artistique. L'excellente cantatrice chantera également *Carmen* lundi prochain sur notre scène.

Cette bonne fortune fera la joie de tous nos dilettantes, heureux d'entendre cette musique envoiante de Bizet et d'applaudir les artistes qui, certainement, vont se surpasser dans cette œuvre si bien faite pour eux.

C'est M. Vautier qui chantera le rôle d'Escamillo ; M. Dekeghel, don José ; et la gracieuse M^{me} Willems nous charmera dans celui de Micaëla.

Mardi prochain — mardi gras — au Grand Théâtre, aura lieu un grand bal paré, masqué et travesti, où les attractions nombreuses, telles que batailles de fleurs, de confetti, etc., attireront une foule considérable. Ce sera une fête comme on en voit peu et qui promet d'être très brillante.

MONTREUIL-BELLAY. — *Nomination de notaire.* — Par décret du Président de la République, M. Charles Antheaume vient d'être nommé notaire à la résidence de Montreuil-Bellay, en remplacement de M. Taugourdeau, démissionnaire en sa faveur.

M. Antheaume a prêté serment devant le tribunal civil de Saumur, en l'audience du 25 février 1892.

NOMINATIONS D'INSTITUTEURS

Sont nommés instituteurs publics :

A Beaunzé, M. Desbois, instituteur à Montsoreau ;

A Montsoreau, M. Galbrun, instituteur à Beaucouzé.

C'est sur leur demande, paraît-il, que permutent MM. Desbois et Galbrun.

Jacques Thibaud

Le jeune violoniste que l'Association artistique d'Angers fera entendre à son concert de dimanche prochain, est né à Bordeaux, le 27 septembre 1884. Elève de son père, Georges Thibaud, il a joué déjà avec le plus grand succès dans divers concerts, à Bordeaux notamment. C'est une nature de virtuose et de musicien qui, si elle continue à être cultivée par le travail, produira des résultats extraordinaires. Tel qu'il est, le jeune prodige est très intéressant, et nous attirons sur lui l'attention du public.

Citons quelques appréciations des principaux critiques de Bordeaux, dont la compétence est indiscutable :

« Quant au petit Jacques Thibaud, violoniste déjà très remarquable, c'est un bambin qui a du son, du mécanisme, du style, qui phrase et détache les motifs et qui chante. Il paraît affectionner Vieuxtemps, et je gage que ce dernier ne se plaindrait pas des attentions de son jeune disciple. Rien de plus frais que l'*Aria* et la *Gavotte* du grand violoniste, soupirés par notre virtuose, rien de plus pénétrant que la *Sérénité* du même maître, sous l'archet de cet enfant, à qui le public enchanté a fait une longue ovation. »

« Honneur à M. Thibaud père, pour le talent et l'habileté avec laquelle il a su si bien former ses jeunes enfants dont l'un, M. Jacques, âgé seulement de huit ans et demi, a pu nous faire entendre une ravissante *Fantaisie-Ballet* pour violon, de Bériot, morceau brillant et hérissé de difficultés. Ce jeune enfant a soulevé, à juste titre, les applaudissements frénétiques de la salle entière. »

La famille Thibaud est nombreuse. Nous avons eu le plaisir d'applaudir à Angers, à diverses reprises, Alphonse Thibaud, le célèbre pianiste aujourd'hui fixé à Buenos-Ayres où il occupe une brillante situation, et nous avons connu pendant plusieurs années, parmi les pensionnaires de l'Association artistique, Hippolyte Thibaud, un remarquable violoniste, enlevé au début de sa carrière. Il reste encore trois jeunes frères Thibaud, un violoniste, un violoncelliste et un pianiste, tous élèves de leur père et tous également doués pour la musique.

On lira avec intérêt le compte rendu d'un concert donné par cette famille de musiciens :

« La partie instrumentale du concert nous amène à parler d'une autre famille d'artistes, la famille Thibaud : Alphonse, Hippolyte, Joseph, Francis et le petit Jacques ; nous les connaissons tous, ou du moins nous les avons

tous connus, et tous font ou ont fait honneur à leur père, qui fut leur seul professeur. Alphonse, le pianiste célèbre entre tous ; Hippolyte, le violon déjà distingué, mort à vingt ans, il y a deux ans à peine ; enfin les trois derniers qui jouaient hier avec leur père le quatuor de Mozart pour piano et instruments à cordes.

« Aussi quel succès pour les quatre instrumentistes, qui ont enlevé avec une précision remarquable, un art parfait des nuances, cette page d'ensemble si claire de l'auteur de *Don Juan*.

« Et plus tard, que de charmants détails dans le jeu du petit Jacques, un gamin de huit ans et demi, qui joue du violon comme un homme et marche à grand pas sur les traces lumineuses de son frère regretté. Quel brio, quel entrain, quel enthousiasme artistique chez Joseph, dont le doigt prestigieux a fait merveille dans plusieurs pièces de Raff, de Rubinstein et de Chopin, où il nous a fréquemment rappelé son grand frère Alphonse!... »

Nous ne saurions trop engager le public à aller applaudir, à Angers, le jeune violoniste à qui l'avenir semble sourire d'une façon toute particulière. L'Association artistique portera bonheur à Jacques Thibaud et sera fière un jour d'avoir facilité ses débuts dans la carrière artistique.

BOURQUEIL. — Lundi, les voisins du nommé Renou, cultivateur à Restigné, étonnés de ne pas le voir vaquer à ses occupations habituelles et de voir sa maison fermée, prévinrent le garde champêtre. Celui-ci fit ouvrir la porte et on trouva Renou mort sur son lit.

M. le docteur Froulin, qui avait été appelé, a attribué le décès à l'absorption d'une assez forte quantité d'alcool. En effet, quelques instants après, on trouvait derrière le lit un litre vide ayant contenu de l'alcool.

Renou avait perdu dernièrement sa femme et il ne pouvait se consoler d'être seul ; c'est donc au chagrin qu'il faut attribuer cet étrange suicide.

POITIERS. — Dans la profession de foi qu'il adresse aux électeurs de Poitiers, M. de Touchimbert s'exprime en ces termes :

« Mes chers concitoyens,

« Cédant à de pressantes sollicitations, je pose ma candidature dans la première circonscription, pour l'élection du 28 février.

« Ma personne et mes opinions sont, il me semble, assez connues pour que je n'aie pas à vous faire une longue profession de foi.

« Je crois m'être montré, toute ma vie, fidèle à mes amis et tolérant pour mes adversaires.

« Ce n'est pas aujourd'hui que je changerai de ligne de conduite.

« Je resterai donc fidèle à mes amis, c'est-à-

L'AMOUR DE JACQUES

PAR CHARLES FUSTER

« Il n'y avait personne dans la boutique... Alors, vous comprenez... »

Ce que maman Heurlin comprend surtout, c'est que mademoiselle Suzanne a singulièrement embelli. Elle est là, toujours sur la porte, les yeux baissés, très rouge ; et quand Jacques, qui a enfin avalé son pain au miel et jeté la serviette sur la table, se lève pour aller vers Suzanne, leurs deux mains n'ont pas su se rencontrer tant elles tremblaient.

Suzanne n'a rien dit à Jacques. Elle a eu l'air de chercher beaucoup au fond d'elle-même : cela lile si vite, ces prétextes ! Enfin elle a fait sa découverte : et, en rougissant de nouveau, — car c'est une très honnête petite personne, — elle a demandé à maman Heurlin une carte-postale pour son papa, deux timbres pour elle... Ton rêve, Jacques !

Enfin, pensant que maman Heurlin ouvre le carton, et s'efforce d'avoir l'air très, très préoccupé, Suzanne a levé ses yeux sur Jacques.

Lui a-t-elle su gré de la belle cravate bleue ? L'intimité de cette chambre, cette solitude à deux pendant un instant, ce couvert prêt, ce soleil qui flotte, ces portraits vieillots, tout cela lui a-t-il mis au cœur les rêves d'un bonheur très réalisable et très doux ? Mais, sans rien dire, elle a souri, souri de tout le visage, tandis que sa gorge se soulevait sous la robe claire. Elle a eu peur que le sourire en racontât trop long, elle s'est vite sauvée ; elle n'oubliait que deux choses, la carte-postale et les timbres ; maman Heurlin a dû la rappeler, et c'est avec des rougeurs encore, sans se retourner une seule fois, que mademoiselle Suzanne a filé jusqu'au coin de la route.

Je voudrais bien savoir ce que se disent, à présent, maman Heurlin et Jacques. Malgré le bruit qui grossit, les cris des gamins, les chants des grands garçons, malgré le violon, la trompette, la musique du carrousel, les éclats de rires, on a très mystérieusement fermé la porte de la boutique. C'est une heure après, seulement, que réapparaît maman Heurlin... Jacques l'embrasse encore en répétant : « Tu es contente, dis ? tu es contente ? Et de fait, maman Heurlin est si contente, oh ! si contente, qu'elle voudrait pouvoir quitter la boutique un

petit instant, franchir le porche en fleurs de l'église, et remercier le bon Dieu de tout son cœur, en lui disant tout ce qu'elle sait dire. Elle ne peut pas ; c'est en elle-même, seulement, qu'il y a comme un hymne d'orgues mystiques ; les yeux fanés ont presque repris de la flamme : tu as bien fait de lui parler, Jacques !

XX

« Merci, mon bon monsieur... Dieu vous bénira, ma bonne madame! »

Et le vieux mendiant disparaît dans la foule, emportant le gros sou de Jacques et le petit son de Suzanne.

D'entendre ce : « Madame ! » Suzanne a rougi. Peut-être bien que Jacques a rêvé d'une petite mariée blonde, d'une église toute pleine d'encens, d'une halberde de suisse frappant les dalles...

Mais il s'agit bien de cela, aujourd'hui ! Ce n'est pas de l'encens qu'on respire, ni dans une silencieuse église qu'on marche. La fête bat son plein. Sous un soleil torride, — un soleil à faire suer les murs, — Chérisy tout entier se promène et se démeine. Entre les ruines de l'ancien cloître, on danse ; un photographe ambulancier termine son étalage ; maman Heurlin,

toujours radiense, a mis en montre les beaux cigares enrubanés, les blagues, les tabatières, les boîtes d'allumettes avec des sujets en couleurs, et cinq ou six têtes de pipes qui représentent un « bray' général » ; le violoncelle et le trompette ont disparu, mais le carrousel où tournent les petites filles fait, à lui seul, un vacarme d'enfer. A lui seul ! J'écris étrangement l'histoire... A lui seul ! mais certes non, le carrousel n'est pas seul ! Devant les tourniquets où l'on gagne des lapins, trois ou quatre gailards, malpropres, mais cupides, crient comme des sourds ; les enfants se bousculent, en glapissant, pour arriver jusqu'aux sacres d'orge, — des sucres d'orge blonds, bruns, verts, blancs, dont la pâte, pétrie par une dondon, brille et s'allonge sous le soleil ; des cabarets, où l'on mange les canards aux petits pois, où l'on boit le vin sucré « à la française », où l'on joue, où l'on se grise, arrivent des bruits de dispute ; autour du mâdecocagne, où se balance encore la belle casquette neuve, il y a, après chaque escalade vaine, un éclat de rire et une bordée de sarcasmes ; ici, pour essayer sa force, le boucher frappe un coup de l'énorme marteau en bois ; plus loin, c'est le jeu du massacre, où, — toujours au milieu du rire universel, — les

dire que je les défendrai énergiquement contre toutes les entreprises qui tendraient à les blesser dans leur conscience ou à les entraver dans leurs libertés.

« Mais je resterai tolérant vis-à-vis de mes adversaires, c'est-à-dire prêt à leur tendre la main, chaque fois que le bien public pourra sortir de notre entente commune. »

L'INONDATION DE VENDÔME

Le Loir a débordé mardi matin à Vendôme. Le quartier de l'Islette et le faubourg des Quatre-Huys étaient complètement submergés. Il y avait soixante centimètres d'eau dans les rues. Un service de bateaux a dû être organisé pour porter des vivres aux habitants.

Le Loir a envahi tous les jardins du quartier de la rue Bretonnerie.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 25 février 1892.

La Bourse est d'une fermeté remarquable en attendant qu'elle soit fixée sur la combinaison ministérielle qui prévaudra. La lutte est très vive entre les deux courants dont l'un prône la nécessité d'un ministère radical et l'autre d'un ministère modéré.

Le 3 0/0 ancien cote 96.07; le nouveau 94.92 et le 4 1/2 104.90.

La Rente Italienne s'inscrit à 89.27; le change reste toujours très tendu à 104. L'Extérieure est à 91 9/16. Le 3 0/0 Portugais vaut 27 13/16. La Chambre des pairs a adopté intégralement et définitivement les propositions du gouvernement. Le Russe nouveau cote 75 1/16 et l'Orient 64 1/2.

Les sociétés de crédit conservent une allure très ferme. On se rend compte que la proposition tendant à autoriser la Banque de France à servir un intérêt à ses dépôts d'argent ne serait profitable ni à la Banque ni aux sociétés qui fournissent la presque totalité du papier de commerce constituant la matière escomptable. Le Crédit Foncier est fermement tenu à 4217; la Banque de Paris à 637; la Société Générale à 478; le Crédit Lyonnais à 788. La Banque d'Escompte ne se relève guère à 187. Le Comptoir d'Escompte est toujours offert à 490 fr.

Les Chemins Economiques valent 404 fr.

MONDE ILLUSTRÉ

13, QUAI VOLTAIRE. PARIS.

Sommaire du numéro du 27 février 1892

GRAVURES

THÉÂTRE ILLUSTRÉ (Opéra de Vienne): *Werther*. — Scène du Goûter. — Scènes diverses.

BEAUX-ARTS: *Une répétition*, tableau de M. Chevallard.

PORTRAITS: M^{re} Mermillod, décédé à Rome.

PARIS: La circulation interrompue par la neige.

AUTRICHE: L'Opéra Impérial de Vienne.

RUSSIE: L'hiver à Saint-Petersbourg: Un moujik.

TERRRE DE FEU: Types d'insulaires.

MARINE: Un Torpilleur, nouveau modèle.

TEXTE

CHRONIQUE: *Courrier de Paris*, par Pierre Véron; *VARIÉTÉ: La question des cochers*, par G. Lenôtre; *Le Concours agricole*, par Emile

Desbeaux; *Théâtres*, par H. Lemaire; *Musique*, par Aug. Boisard; *Courrier des Beaux-Arts*, par O. Merson; *Le scandale du Jardin des Plantes*, par Grosclaude, illustrations de Guillaume; *Le Sport*, par Archiduc.

Récréations de la famille, Jeux, Echecs, Dames, Rébus, etc., etc.

En supplément: *Le vertige de l'Inconnu*, roman par G. Toudouze, illustrations en couleurs par Marold.

Tout nouvel abonné a droit au commencement de ce roman.

Le numéro: 50 centimes.

GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS

Samedi 27 février, *CARMEN*, opéra-comique en 3 actes, de G. Bizet, avec le concours de M^{lle} CASTAGNÉ, de l'Opéra-Comique, qui chantera le rôle de *Carmen*.

Théâtre de Saumur

Bureaux: 8 h. Rideau: 8 h. 1/2
Direction: H. DAVID.

LUNDI 29 Février 1892

Représentation extraordinaire avec le concours de M^{lle} CASTAGNÉ

CARMEN

Opéra-Comique en 4 actes, par MM. H. Meilhac et L. Halévy, musique de GEORGES BIZET

M^{lle} CASTAGNÉ remplira le rôle de *Carmen*.

A l'occasion du Mardi-Gras 1^{er} mars 1892
Au Grand-Théâtre d'Angers

GRAND BAL PARÉ, MASQUÉ ET TRAVESTI

BOURSE DE PARIS

Du 25 Février 1892

3 0/0	96 25
3 0/0 nouveau	93 45
3 0/0 amortissable	97 »»
4 1/2	104 90

CONSEILS ET RECETTES

CONTRE LA MIGRAINE

Un médecin autrichien vient de faire à l'Association médicale de Vienne une communication intéressante au sujet du soulagement de la migraine.

Il suffirait, d'après lui, d'exercer pendant quelques instants une pression sur l'artère aorte abdominale, au niveau du creux de l'estomac, pour amener rapidement la cessation des maux de tête les plus violents.

Challans (Vendée), le 27 août 1891. — Je vous remercie bien sincèrement des boîtes de Pilules Suisses, que vous m'avez adressées; je les ai conseillées à plusieurs personnes et toutes s'en sont très bien trouvées. Je vous autorise à faire de ma lettre l'usage que vous voudrez.

Docteur PALVADEAU.

A. M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, Paris.

Challans (Vendée), le 27 août 1891. — Je vous remercie bien sincèrement des boîtes de Pilules Suisses, que vous m'avez adressées; je les ai conseillées à plusieurs personnes et toutes s'en sont très bien trouvées. Je vous autorise à faire de ma lettre l'usage que vous voudrez.

Docteur PALVADEAU.

A. M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, Paris.

FAITS DIVERS

LE FERRAGE DES CHEVAUX

Un grand progrès va, paraît-il, être réalisé dans le ferrage des chevaux.

La Compagnie des tramways de Paris a appliqué ces jours derniers, à ses chevaux, un fer en acier Bessemer, qui se fixe à froid en quelques minutes, sans un seul clou. La semelle est semblable à celles des fers ordinaires; mais elle possède à l'avant un levier coudé qui s'applique jusqu'à mi-hauteur de la muraille antérieure du sabot sans le comprimer en aucune façon.

Une bride du même acier Bessemer flexible vient ensuite entourer le sabot en partant de deux talons du fer, pour s'appuyer sur le haut dudit levier, lequel la supporte entièrement et l'empêche, par conséquent, de comprimer aucunes des parties de la muraille du sabot.

Le fer est muni de trois petits crampons intérieurs qui pénètrent dans la corne du sabot et empêchent le fer de se déplacer sans que la bride ait été préalablement enlevée.

Outre les chevaux de la Compagnie des tramways, qui, munis de ces fers, font chaque jour leurs 21 kilomètres, un grand camionneur de Paris et un loueur de voitures de luxe expérimentent en plein succès, depuis plusieurs jours, ce fer, qui paraît destiné à révolutionner le ferrage et à rendre de grands services à l'armée, à l'industrie et à l'agriculture.

AURORE BORÉALE

On a observé une magnifique aurore boréale dans un espace très étendu, depuis Iowa jusqu'à New-York. Le phénomène a influencé fortement le télégraphe électrique et, pendant deux heures, la transmission des dépêches a été impossible.

L'aurore occupait tout le ciel boréal et présentait des couleurs très nettes. Au début, on a cru se trouver en présence d'un grand incendie.

D'autre part, l'on a vu, de Morges, en Suisse, une belle aurore boréale.

L'authenticité du phénomène est prouvée par l'intensité des courants du magnétisme terrestre; or, l'employé de garde au télégraphe de Morges a été réveillé, à minuit, par un appel spontané de la ligne de Rollé.

Il n'y a donc pas de doute que les belles teintes fleur de pêcher, qui illuminaient les nuages et le firmament du côté du septentrion, étaient dues à une aurore boréale.

En quittant le théâtre :

- Quel âge donnez-vous à M^{me} Z... ?
- Trente cinq ans.
- Elle ne les porte pas.
- Au théâtre, non... mais elle les porte en ville.

Sur le boulevard :

n'a pas voulu monter sur les chevaux de bois, ni écouter la complainte, ni s'amuser au jeu du massacre; seulement, puisqu'il prétend aller servir, tous les grands garçons l'ont plaisanté de ne pas savoir tenir une arme. Il est là, dans la boutique du tir, et, pendant que le patron lui charge un pistolet, pendant que l'œuf à viser danse au bout d'un petit jet d'eau, que les pipes blanches provoquent la balle, Jean s'est retourné, Jean regarde cette foule.

Il ne voit ni les casquettes brunes, ni les garçons aux vestes bleues, ni les filles avec leurs tabliers, ni les commères, ni les gosses, ni les vieux; c'est autre chose qu'il cherche... Qu'a-t-il donc à verdier ainsi? Jacques vient de passer, Jacques tout en fête, avec sa cravate claire, son air heureux; Suzanne marche à côté de lui: mon Dieu! qu'elle est donc jolie, et faut-il qu'elle l'aime pour s'être mise ainsi! Il y a une poussée de la foule, Suzanne est tout près de Jacques; je crois bien qu'elle s'est appuyée sur le bras du musicien.

Jean voit rouge. Le forain est là, qui lui tend le pistolet. Les pipes blanches attendent; l'œuf danse au bout du jet d'eau; les camarades s'apprêtent à juger le coup. Je ne sais ce qui a traversé sa douleur; une demi-seconde, malgré

- Vous allez bien, mou cher Z... ?
- Non, je suis un peu souffrant.
- Pourquoi ne voyez-vous pas votre médecin ?
- Ah! c'est que j'ai peur qu'il me découvre une maladie sérieuse, et alors, vous comprenez... il faudrait me soigner!

Dernières Nouvelles

Paris, 26 février, 12 h. 12 soir.

M. Bourgeois rencontrant les mêmes difficultés que M. Rouvier pour constituer un ministère, va probablement résigner son mandat.

Un télégramme de Berlin annonce que des troubles sérieux ont eu lieu dans la soirée d'hier.

Des bandes ont parcouru divers quartiers en buvant et pillant ensuite les magasins de boulangerie et les boucheries.

Ces bandes ont assailli la troupe.

Plusieurs collisions se sont produites, à la suite desquelles ont été opérés plusieurs arrestations.

L'ordre n'a été rétabli qu'à dix heures seulement.

HAVAS.

CIRCULAIRE FINANCIÈRE QUOTIDIENNE

De la plus grande utilité pour toute personne opérant à terme. Conseils impartiaux et appréciations précises aux meilleurs sources. Donne les cours de 4 heures. Adressée gratuitement 2 mois, sur demande affr. à M. MARIO, Rédact., 71, rue Ste-Anne, Paris.

M. Pradeau, Pharmacie Centrale, rue de la Tonnelles, 27, à Saumur, vient de s'assurer le dépôt unique, pour la région, des :

PILULES MARTIALES

De CH. VAIDY

Pharmacien à Trentemoult (Loire-Inférieure).

Ce ferrugineux est sans conteste celui qui guérit, de la façon la plus prompte et la plus radicale, les affections du sang, telles que :

Anémie, Chlorose, Eczéma.

20 années de succès toujours croissants ont fait des Pilules Martiales le ferrugineux le plus populaire qu'il y ait.

N. B. En cas de constipation, employer en même temps les Pilules Purgatives de Ch. Vaidy.

ÉPICERIE CENTRALE

MAISON

P. ANDRIEUX

COMPOTES DE FRUITS CONSERVÉS AU SIROP

Le flacon depuis 1 fr. 40

Fruits glacés extra assortis

Le 1/2 kil. 2 fr.

CONFITURES FINES ET GELEE

Garantis purs fruits et sucre,

le pot de terre, 1 fr.

En pot de 500 gr. et de kil., le 1/2 kil. 0,90

BAISSE DE PRIX

Sur les SUCRES, CAFÉS et CONSERVES

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

boules viennent assassiner un Bismarck féroce ou un Polichinelle macabre; à deux pas, juché sur un banc, quelque chanteur de complaintes nasille l'histoire du dernier crime, tandis que, très sérieux, quarante badauds reprennent en chœur le refrain; les pétards vous éclatent dans les jambes; malgré le plein jour, devant le porche de l'église, vient de filer une fusée; un marchand de couteaux hurle l'éloge de sa marchandise; à deux pas, un Italien crie les numéros d'une loterie; les poules gloussent, les chiens aboient, un âne est à braire; dans le tir à la carabine, on entend pétarder les revolvers: c'est, ma foi! un charivari à épouvanter le ciel.

Au milieu de cette orgie du bruit, Suzanne et Jacques ne disent rien. D'abord, en plein bacchanal, ils ne se pourraient entendre; ces piailllements redoublent, ces rires s'exaspèrent; c'est de la folie. Puis Suzanne et Jacques auraient trop de confidences communes; la surprise de ce matin leur a laissé le cœur tout battant: ils se contentent de vivre la vie, sans pensée, sans paroles, avec un recueillement de l'âme et des lèvres, tandis qu'autour d'eux la poussière s'épaissit, que les boules frappent les quilles, et que le chanteur vient de gémir la trente-

neuvième strophe de sa complainte.

« Dieu vous bénira, ma bonne madame! ». Cette phrase du mendiant reste dans l'oreille de Suzanne, comme lui est restée au cœur, depuis ce matin, la petite chambre toute tranquille, tout intime, où l'auteur des *Lauriers*, sa serviette au menton, mangeait du pain au miel en face d'un portrait vieillot. « Ma bonne Madame! » Et, d'instinct, Suzanne, elle aussi, regarde l'église.

Si Suzanne ne regardait pas l'église, si Jacques ne regardait pas Suzanne, tous deux pourraient voir, à trois pas, la mine hâve, les yeux égarés d'un pauvre garçon qui ne fait pas envie. Il a pourtant bu depuis le matin, Jean; il est arrivé chez madame Guilbault, tout fiévreux encore de sa nuit d'insomnie, le cœur serré par la brutalité du père; il venait dire adieu à ses camarades, leur dire adieu une minute. Mais le cœur humain reste lâche, et, tout trempé qu'il est déjà, celui de Jean n'en a pas moins eu une dernière faiblesse... Jean aurait pu partir, Jean l'aurait dû; est-ce l'entraînement? est-ce l'absinthe, le vin cuit? Jean est resté.

Il a bu, bu encore. Il n'a point chanté, par exemple, mais il est à bu, et puis bu, et bu. Ensuite, avec les camarades, il s'est levé; il

la foule, il lève le pistolet droit sur Jacques; une seconde encore, — c'est sur lui-même, à présent... On lui a pris le bras; le coup est parti; maintenant il est étendu, le fils du marchand de moutons; deux hommes lui soutiennent la tête, Jacques et le boucher; le vétérinaire, qui a ouvert la chemise, arrête le sang; quelques paysans murmurent: « Le soleil... La chaleur... Ça lui aura perdu la tête... » Pas question d'apporter le blessé jusque chez lui: c'est chez maman Heurlin que, le soutenant toujours, Jacques l'a fait conduire. Personne ne monte plus au mâc de cognac, ne fait plus le jeu du massacre. Monsieur le curé est venu prendre des nouvelles. En se répétant, elle aussi: « La chaleur... L'insolation... » Suzanne a couru chez elle, bouleversée et tremblante. Jacques, pour accompagner Suzanne, a quitté un instant le blessé qui divague; et tandis que tous deux, malgré leur bonheur, se taisent, ont froid, sentent passer les ailes noires, arriver l'irréparable, maman Heurlin reste seule au chevet de Jean, et, ses yeux fanés tout remplis de larmes, elle regarde cette face pâle, que contractent les cauchemars de la jalousie et de la mort.

(A suivre.)

Faillite Poignant et Légi

MM. les créanciers de la faillite des sieurs Poignant et Légi, marchands, Bazar Parisien, à Saumur, sont invités à se réunir le lundi 29 février 1892, à 4 heures précises, au Tribunal, dans la salle des faillites, pour être consultés tant sur la composition de l'état des créanciers présumés, que sur la nomination de nouveaux syndics.

En exécution de l'article 491 du Code de commerce, les créanciers peuvent remettre leurs titres, à partir du jugement déclaratif de la faillite, au greffier du Tribunal, avec un bordereau sur timbre, indicatif des sommes par eux réclamées. Le greffier devra en tenir état et en donner récépissé.

Chaque créancier peut se faire représenter à la réunion sus-indiquée par un fondé de pouvoir muni d'une procuration enregistrée.

(146) Le Greffier, COLLIN.

Études de M^e POPIN, avoué, et J^e M^e GAUTIER, notaire à Saumur, rue d'Orléans.

VENTE

Aux enchères publiques

Le DIMANCHE 6 MARS 1892, à midi,

En l'étude de M^e GAUTIER, notaire, de :

1^o DEUX MAISONS, sises à Saumur, quartier du Chardonnet.

Revenu annuel approximatif... 650 fr.

MISE A PRIX... 9,000 fr.

2^o D'UNE AUTRE MAISON, même quartier.

Revenu annuel approximatif... 900 fr.

MISE A PRIX... 10,000 fr.

3^o UN GRAND CORPS DE BÂTIMENT, sis au même lieu.

Revenu annuel approximatif... 1,700 fr.

MISE A PRIX... 16,000 fr.

4^o UN TERRAIN EN VIGNE, même quartier, en plein rapport, d'une contenance de 14 ares 90 centiares.

MISE A PRIX... 3,725 fr.

5^o UN AUTRE TERRAIN EN VIGNE, d'une contenance de 13 ares 65 centiares.

MISE A PRIX... 3,410 fr.

6^o UNE MAISON, sise quartier des Ponts, canton dit du Roi-René.

Revenu annuel approximatif... 650 fr.

MISE A PRIX... 6,000 fr.

7^o SIX MORCEAUX DE VIGNE, commune de Distré, à Champ-Moreau, en plein rapport, d'une contenance de 1 hectare 81 ares 19 centiares.

MISE A PRIX TOTALE... 2,308 fr.

8^o DEUX VIGNES, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, à la Butte de Terrefort, d'une contenance de 2 hectares 20 centiares.

MISE A PRIX TOTALE... 4,200 fr.

S'adresser, pour renseignements, à :

1^o M^e POPIN, avoué à Saumur,

8, rue Cendrière ;

2^o M^e GAUTIER, notaire à Saumur, rue d'Orléans.

A VENDRE DEUX MAISONS Avec Jardin

D'UN SEUL TENANT

Au Bois-Brard (Saint-Florent)

Contenance totale : 8 ares 25 centiares

S'adresser à M^e BRAC, notaire.

A LOUER

Pour le 24 Juin prochain 1892

UNE MAISON

Rue de Bordeaux, n^o 50

Avec Jardin, Cour, Écurie à deux chevaux et Remise.

S'adresser à M. FOUCHER, rue de Bordeaux, n^o 60. (610)

A LOUER

PETITE PROPRIÉTÉ

Située au Bois-Brard (Pont-Fouchard).

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

APPARTEMENT

Au 2^e étage

Composé de trois pièces, mansarde, décharge et grenier.

S'adresser, 19, rue de la Tonnelle. (112)

Chambre Garnie à Louer

Rue Duplessis-Mornay

En face chez les Frères.

DEMANDE

M^{lle} MARCHAND, modiste, 29, rue d'Orléans, demande UNE APPRENTIE.

A VENDRE

Maison avec beau Jardin

Situés rue Saint-Lazare, 32.

S'adresser, pour visiter, 6, rue du Temple.

A LOUER

MAISON ET JARDIN

Occupée par M. BALIGAND,

64, rue de Poitiers.

S'adresser à M. BOURGUIGNON, 26, rue d'Alsace (83)

ON DEMANDE UN HOMME sachant très bien labourer, la culture de la vigne, soigner les chevaux et faire tous les travaux de la campagne.

On le prendrait au 4^e mars, si cela se peut.

S'adresser au bureau du journal.

M. LÉON MALÉCOT demande, de suite, UN APPRENTI pour la Mercerie.

UNE MAISON DE COMMERCE demande UN EMPLOYÉ connaissant un peu la comptabilité.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE une bonne Pompière et un bon Pompier à la MAISON CRÉMIEUX. — Inutile de se présenter sans références.

A CÉDER

FONDS DE CHARCUTERIE

A ANGERS

Au centre de la ville.

S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER

PETIT PHAÉTON

S'adresser au bureau du journal.

Pépinières Américaines au Sud-Ouest

DOMAINE de ST-SORLIN-sur-GIRONDE
FÉLIX GARRIÈRE
Propriétaire, ancien élève de l'École Polytechnique et Forêtier. Il est membre du Comité Central du Phylloxera de la Charente-Inférieure.

GREFFES DE L'ANJOU

Des CHARENTES, du BORDELAIS et du M. DI (Résultats exclusivement dans nos Plantations)
Authenticité et Pureté absolues garanties. — Porte-Greffes. — Producteurs directs
CARRIÈRE, Royan (Char.-Infér.). Envoi franco sur demande du Catalogue ou Prix-Cour

MAGASINS DE PIANOS & DE MUSIQUE

Saumur, 33, rue S'-Nicolas, ancien magasin de M. Bourguignon

HENRI EICHE

Facteur de pianos et ancien accordeur des premières maisons de Saint-Petersbourg et de Paris

FOURNISSEUR DE L'ÉCOLE DE CAVALERIE

Vente - Échange - Accord - Réparation et Location de Pianos

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion des premières marques, ERARD, PLEYEL, GAVEAU, etc.,

A DES PRIX EXCEPTIONNELLEMENT AVANTAGEUX

LOCATION DE PARTITIONS & DE MUSIQUE

La confiance que le public de Saumur et des environs a bien voulu m'accorder pendant de longues années, est justifiée par les soins minutieux apportés dans toutes les réparations et accords.

A SAINTE-GENEVIÈVE

Tapisseries Artistiques

BRODERIES

M^{mes} NOEL & BOUIN

SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

Très beau choix de Travaux fantaisie

LAINES, CANEVAS, SOIES — VENTE ET LOCATION DE MÉTIERS

Pianos, Musique, Instruments

Maison G. FISCHER, fondée à Saumur en 1846

PILLET-BERSOULLÉ

Successeur, Élève de Pleyel, Wolff et C^{ie}

SAUMUR 1891, GRAND PRIX, MÉDAILLE D'OR

Fournisseur AUTORISÉ de l'École de Cavalerie

ACCORDS, RÉPARATIONS, ÉCHANGES ET LOCATIONS

Pianos, Harmoniums, Violons, Violoncelles neufs et d'occasion

INSTRUMENTS EN CUIVRE ET EN BOIS ET ACCESSOIRES DE MUSIQUE de toutes sortes

La maison GARANTIT toutes les réparations dont elle se charge.

700 Partitions et choix considérable de Morceaux à l'abonnement

Épicerie Parisienne

33, Rue d'Orléans, et rue Dacier, 38.

IMBERT ET FILS

Conserves supérieures de la Maison AMIEUX

Petits Pois moyens,	1/2 boîte	50	la boîte	0,80
Petits Pois très fins,	—	80	—	1,35
Haricots verts moyens,	—	80	—	0,80
Haricots verts très fins,	—	80	—	1,35
Cèpes au naturel,	—	90	—	1,70

Pâtés de foies gras et de gibiers truffés

Camembert double crème, 0,60; extra, la boîte, 0,75

CHANGEMENT DE DOMICILE

LÉON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

1, Rue Beurepaire

SAUMUR

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

Coffre-Fort Incombustible et Incrochetable

DE

B. HAFFNER AÎNÉ, DE PARIS

Fournisseur des Chemins de fer de l'État, du Ministère des Postes et Télégraphes des principales Banques et Administrations. — Médaille à toutes les Expositions.

Coffres tout fer à doubles parois. — Matières réfractaires. — Combinaisons invisibles.

Seul dépôt à Saumur et pour le département de Maine-et-Loire :

Imprimerie **PAUL GODET**, Saumur, 4, place du Marché-Noir.

En dehors du dépôt, un album en chromo-lithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet, Hôtel-de-Ville de Saumur 1892

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné.

